INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU GREFFIER

No de résolution

Carignan

SÉANCE ORDINAIRE DES MEMBRES DU CONSEIL DE LA VILLE DE CARIGNAN, TENUE PAR VISIOCONFÉRENCE ET WEBDIFFUSÉE SUR LE SITE INTERNET DE LA VILLE DE CARIGNAN, LE **7 AVRIL 2021, À 20 H.**

Sont présents :

M. Patrick Marquès, maire
Mme Anne Poussard, conseillère
Mme Édith Labrosse, conseillère
Mme Stéphanie Lefebvre, conseillère
Mme Diane Morneau, conseillère
M. Frédéric Martineau, conseiller
M. Daniel St-Jean, conseiller
M. Danik Salvail, Directeur général adjoint et trésorier
M. François Rioux, directeur des services extérieurs
Me Ève Poulin, greffière

ORDRE DU JOUR

1 OUVERTURE DE LA SÉANCE ET MOT DU MAIRE

2 PÉRIODE DE QUESTIONS

3 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

4 APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX

4.1 Séance ordinaire du 3 mars 2021

5 DIRECTION GÉNÉRALE

5.1 Modification - Résolution 20-11-395 - Adoption - Calendrier 2021 - Séances du Conseil

5.2 Autorisation de signature - Acte de vente définitif - Vente pour taxes 2019 - Lot 2 598 995

5.3 Désignation - Représentant de la Ville - Cour du Québec division des petites créances - 750-32-013475-218

5.4 Décret pour l'acquisition de gré à gré ou par voie d'expropriation de lots ou partie de lots pour l'implantation d'une rue et autres infrastructures municipales

5.5 Autorisation - Vente d'un terrain municipal - Lot 6 331 632 - Ambroise-Joubert

5.6 Dépôt - Procès-verbal de correction - Résolution 21-03-102

5.7 Adoption - Convention collective 2020-2025 - Employés cols blancs et cols bleus - Syndicat canadien de la fonction publique section locale 3508

5.8 Autorisation - Demande de congé sans solde - Ressources humaines - Service aux citoyens - Employée #1650

5.9 Confirmation - Échelon de cadres - Directrice des affaires juridiques et greffière

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU GREFFIER

No de résolution

Carignan

5.10 Autorisation de paiement - Prime de remplacement temporaire - Directeur général adjoint et directeur des services extérieurs

5.11 Embauche - Commis à l'accueil et secrétaire

6 FINANCES

6.1 Déboursés du mois - Mars 2021

6.2 Dépôt - Liste des commandes - Mars 2021

6.3 Octroi de contrat - Matériel informatique et de diffusion - Nouvel hôtel de ville - 16 149,13 $

7 TRAVAUX PUBLICS

7.1 Modification de la résolution 20-09-335 - Autorisation aménagement - Parc des Îles

7.2 Octroi de contrat - Services de laboratoire et contrôle des matériaux - Laboratoire GS inc. - 72 606,71 $

7.3 Octroi du contrat - Travaux de réalisation et d'installation de 5 stèles d'entrée de ville et d'un panneau directionnel - Les enseignes Perfection Inc. – 146 104,48 $

7.4 Octroi de contrat - Acquisition d'un tracteur utilitaire 60HP et accessoires - Centre agricole J.L.D. Inc. - 138 897,85 $

7.5 Octroi de contrat - Réaménagement de l'intersection du chemin de la Carrière et de la route 112 - Eurovia Québec Construction inc. - 759 169,27 $

7.6 Octroi de contrat - Fourniture de mobilier urbain - Parc des Îles - Équiparc - 41 864,70 $

7.7 Autorisation de paiement - Travaux supplémentaires – Travaux de mise aux normes de l'usine de production d'eau potable - Groupe Québeco inc. – 178 916,11 $

7.8 Prolongation de contrat - Entretien des parcs et espaces verts pour deux (2) années additionnelles - Les Entreprises Eric Suchet Inc. - 40 476,83 $/année

7.9 Octroi de mandat - Services professionnels pour la réalisation du Plan de gestion des milieux naturels - Nature-Action Québec - 22 246 $

7.10 Acceptation - Bail de location - Emprise ferroviaire abandonnée - Ministère des Transports du Québec - 57,49 $

7.11 Autorisation - Aménagement d'un sentier polyvalent sur l'emprise ferroviaire abandonnée - 135 000 $

7.12 Demande d'aide financière - Programme d'aide à la voirie locale - Volet accélération - Réfection du chemin Brunelle

7.13 Embauche - Journalier surnuméraire - Travaux publics

7.14 Embauche - Journalier saisonnier - Travaux publics

8 URBANISME ET ENVIRONNEMENT

8.1 Demande de dérogation mineure 2021-008 – Lot 6 264 976 – 120, rue Jeanne-Servignan

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU GREFFIER

No de résolution

Carignan

8.2 Demande de dérogation mineure 2021-009 – Lot 6 405 150 – 214, rue de l'Aigle

8.3 Demande PIIA 2021-006 – Lot 5 990 109 – 2379, chemin de Chambly

8.4 Demande de modification du schéma d'aménagement de la MRC de La Vallée-du-Richelieu - Zone de conservation

8.5 Nomination - Membres citoyens - Comité consultatif d'urbanisme (CCU)

9 SÉCURITÉ PUBLIQUE

10 LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE

10.1 Demande d'aide financière - Trek Rose Trip Maroc - Citoyenne Viviane Lavoie - 300 $

10.2 Demande d'appui - Semaine nationale du don d'organes et de tissus - 18 au 24 avril 2021

10.3 Création de poste - Animateur service de garde - Camps de jour

10.4 Embauche - Animatrice-chef - Camps de jour 2021

11 RÉGLEMENTATION

11.1 Annulation - Résolution 20-12-496 - Adoption - Règlement d'emprunt 529 (2021) autorisant des travaux de prolongement des infrastructures municipales et aménagement des rues Albani et Marie-Anne décrétant un emprunt de 2 853 500 $

11.2 Avis de motion - Projet de règlement no 245 (2021) modifiant le règlement no 245 (2020) concernant les branchements et raccordements aux services publics

11.3 Avis de motion - Projet de règlement no 390 (2021) modifiant le règlement no 390 (2020) établissant les normes d'arrosage et d'utilisation de l'eau potable à l'extérieur

11.4 Avis de motion - Projet de règlement no 518 (2021) abrogeant et remplaçant le règlement no 518 (2019) concernant la démolition de bâtiments

11.5 Avis de motion - Projet de règlement no 537 (2021) autorisant l'acquisition de plusieurs lots pour l'implantation d'une rue et autres infrastructures municipales et décrétant une dépense et un emprunt à long terme de 1 347 400 $

11.6 Avis de motion - Projet de règlement no 538 (2021) autorisant le financement de l'entente relative aux coûts pour l'exécution des travaux d'infrastructures municipales décrétant une dépense de 8 229 720 $

11.7 Adoption - Règlement no 483-15-U modifiant le règlement de zonage no 483-U (enceinte piscine résidentielle et contribution pour fins de parc)

INITIALES DU MAIRE

DM

EP

INITIALES DU GREFFIER

No de résolution

Carignan

11.8 Adoption - Second projet de règlement no 483-16-U modifiant le règlement de zonage no 483-U (diverses modifications)

11.9 Adoption - Règlement no 485-3-U modifiant le règlement des permis et certificats no 485-U (condition d'émission d'un permis de construction)

11.10 Adoption - Règlement no 508 (2021)-1 modifiant le règlement no 508 (2021) concernant le stationnement et la circulation dans les rues de la ville

11.11 Adoption - Règlement no 528 (2021) autorisant l'acquisition de plusieurs lots afin d'y ériger une maison des aînés et décrétant une dépense et un emprunt à long terme de 1 336 200 $ abrogeant et remplaçant le règlement 528 (2020)

12 INFORMATIONS

13 DIVERS

14 LEVÉE DE LA SÉANCE

1 OUVERTURE DE LA SÉANCE ET MOT DU MAIRE

Monsieur Patrick Marquès, maire, déclare la séance ouverte, il est 20 h.

2 PÉRIODE DE QUESTIONS

21-04-135

3 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par la conseillère Diane Morneau, appuyé par la conseillère Édith Labrosse et résolu à l'unanimité :

D'ADOPTER l'ordre du jour.

4 APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX

21-04-136

4.1 Séance ordinaire du 3 mars 2021

Il est proposé par le conseiller Frédéric Martineau, appuyé par la conseillère Diane Morneau et résolu à l'unanimité :

D'APPROUVER, pour valoir à toutes fins que de droit, le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 3 mars 2021.

5 DIRECTION GÉNÉRALE

INITIALES DU MAIRE

DM

EP

INITIALES DU GREFFIER

Carignan

No de résolution

21-04-137

5.1 Modification - Résolution 20-11-395 - Adoption - Calendrier 2021 - Séances du Conseil

CONSIDÉRANT les élections municipales 2021;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par la conseillère Édith Labrosse, appuyé par le conseiller Daniel St-Jean et résolu à l'unanimité :

DE modifier la résolution numéro 20-11-395 concernant l'adoption du calendrier des séances du conseil pour l'année 2021, en changeant la date de la séance ordinaire prévue le 3 novembre 2021 pour le 17 novembre 2021.

21-04-138

5.2 Autorisation de signature - Acte de vente définitif - Vente pour taxes 2019 - Lot 2 598 995

CONSIDÉRANT que lors de la vente pour défaut de paiement des taxes municipales 2019, le lot 2 598 995 fut adjugé à monsieur Michel Ouellet;

CONSIDÉRANT qu'en vertu de la *Loi sur les cités et villes*, l'adjudicataire a, à l'expiration du délai d'un an, droit à un acte de vente de la part du Conseil;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par la conseillère Stéphanie Lefebvre, appuyé par le conseiller Daniel St-Jean et résolu à l'unanimité :

D'AUTORISER le maire ou en son absence, la mairesse suppléante et la greffière ou en son absence, le greffier adjoint à signer pour et au nom de la Ville, l'acte de vente définitif du lot 2 598 995 et à poser tout geste ou signer tout document nécessaire ou utile afin de donner effet à la présente résolution.

21-04-139

5.3 Désignation - Représentant de la Ville - Cour du Québec division des petites créances - 750-32-013475-218

CONSIDÉRANT le dossier judiciaire portant le numéro 750-32-013475-218;

CONSIDÉRANT qu'il est requis de mandater un représentant de la Ville de Carignan dans le cadre des procédures intentées devant la Cour du Québec - division des petites créances;

EN CONSÉQUENCE :

INITIALES DU MAIRE

DM

INITIALES DU GREFFIER

EB

No de résolution

Carignan

Il est proposé par la conseillère Édith Labrosse, appuyé par la conseillère Diane Morneau et résolu à l'unanimité :

DE désigner madame Andréanne Baribeau, directrice du Service de l'urbanisme et du développement durable afin de représenter la Ville lors du procès à être fixé devant la Cour du Québec, division des petites créances dans le cadre du dossier portant le numéro 750-32-013475-218 et à poser tout geste afin de donner effet à la présente résolution, incluant la signature de la contestation.

21-04-140

5.4 Décret pour l'acquisition de gré à gré ou par voie d'expropriation de lots ou partie de lots pour l'implantation d'une rue et autres infrastructures municipales

CONSIDÉRANT le projet d'une maison des aînés dans le secteur Centre de la Ville de Carignan;

CONSIDÉRANT la *Loi sur les cités et villes*, la *Loi sur l'expropriation* et la *Loi concernant l'accélération de certains projets d'infrastructures*;

CONSIDÉRANT les pouvoirs dévolus à la Ville par la législation applicable;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par le conseiller Daniel St-Jean, appuyé par la conseillère Diane Morneau et résolu à l'unanimité :

QUE le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution;

DE décréter l'acquisition de gré à gré ou par voie d'expropriation des lots 2 598 634, 2 599 675, 2 599 706 et parties de lots 2 598 631, 2 597 959, 2 599 568, 2 599 723, 2 559 557 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Chambly aux fins d'y implanter une rue et d'autres infrastructures municipales qui permettront, entre autres, d'accéder et de desservir la future maison des ainés ;

DE retenir les services de la firme Paris Ladouceur, afin de voir aux procédures d'évaluation et d'acquisition;

DE retenir les services de Me Martine Burelle de la firme Burelle avocate afin de représenter la Ville de Carignan dans le cadre des procédures d'expropriation;

INITIALES DU MAIRE

OM

EP

INITIALES DU GREFFIER

No de résolution

Carignan

D'AUTORISER la greffière et directrice des affaires juridiques à retenir les services d'un notaire pour effectuer les recherches de titres;

DE retenir les services de la firme Groupe Civitas, arpenteur-géomètre afin de préparer les descriptions techniques;

Le trésorier certifie que des crédits sont disponibles relativement au(x) dépense(s) et engagement(s) susmentionné(s) aux postes budgétaires 02-150-00-417, 02-140-00-412 et 02-130-40-412.

21-04-141

5.5 Autorisation - Vente d'un terrain municipal - Lot 6 331 632 - Ambroise-Joubert

CONSIDÉRANT que la Ville de Carignan a procédé à la mise en vente du terrain municipal portant le numéro de lot 6 331 632 sur la rue Ambroise-Joubert;

CONSIDÉRANT l'offre d'achat conforme reçue de la part de monsieur Dominic Arpin, madame Yadira Hernandez Cabrera et madame Sylvie Théberge;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par la conseillère Édith Labrosse, appuyé par la conseillère Stéphanie Lefebvre et résolu à l'unanimité :

D'AUTORISER la vente du terrain municipal portant le numéro de lot 6 331 632 sur la rue Ambroise-Joubert, à monsieur Dominic Arpin, madame Yadira Hernandez Cabrera et madame Sylvie Théberge pour un montant de 352 973,25 $ taxes incluses;

D'AUTORISER le maire, ou en son absence, la mairesse suppléante et la greffière à signer pour et au nom de la Ville de Carignan, l'acte de vente pour le lot 6 331 632 et tout autre document afférent donnant effet à la présente résolution.

5.6 Dépôt - Procès-verbal de correction - Résolution 21-03-102

Le conseil municipal de Carignan prend acte du dépôt par la greffière d'un avis de correction d'un procès-verbal et de la résolution 21-03-102 selon l'article 92.1 de la *Loi sur les cités et villes* (LCV) pour l'octroi de contrat pour les travaux d'aménagement du parc multifonctionnel.

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU GREFFIER

No de résolution

21-04-142

5.7 Adoption - Convention collective 2020-2025 - Employés cols blancs et cols bleus - Syndicat canadien de la fonction publique section locale 3508

CONSIDÉRANT que la convention collective des employés cols blancs et cols bleus du Syndicat canadien de la fonction publique section locale 3508 de la Ville de Carignan est échue;

CONSIDÉRANT que le désir de renouveler la convention collective pour une période de six (6) ans, soit de l'année 2020 à 2025;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par le conseiller Daniel St-Jean, appuyé par la conseillère Édith Labrosse et résolu à l'unanimité :

D'ADOPTER aux fins d'application la convention collective 2020-2025 des employés cols blancs et cols bleus du Syndicat canadien de la fonction publique section locale 3508;

D'AUTORISER le maire, ou en son absence, la mairesse suppléante, la greffière et le directeur général adjoint à signer pour et au nom de la Ville de Carignan, la convention collective 2020-2025 et tout autre document afférent donnant effet à la présente résolution.

21-04-143

5.8 Autorisation - Demande de congé sans solde - Ressources humaines - Service aux citoyens - Employée #1650

CONSIDÉRANT la demande de congé sans solde de l'employée #1650 pour une durée d'un an;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par la conseillère Diane Morneau, appuyé par la conseillère Édith Labrosse et résolu à l'unanimité :

D'ACCEPTER la demande de congé sans solde de l'employée #1650 pour une durée d'un an débutant le 14 juin 2021 et ce, aux conditions convenues entre les parties.

21-04-144

5.9 Confirmation - Échelon de cadres - Directrice des affaires juridiques et greffière

CONSIDÉRANT les recommandations de monsieur Danik Salvail directeur général par intérim;

EN CONSÉQUENCE :

INITIALES DU MAIRE

ÉM

EP

INITIALES DU GREFFIER

No de résolution

Carignan

Il est proposé par le conseiller Daniel St-Jean, appuyé par la conseillère Diane Morneau et résolu à l'unanimité :

DE confirmer le classement salarial à l'échelon 4 de la classe 3 à Me Ève Poulin, directrice des affaires juridiques et greffière à compter du 29 avril 2021 et assurer la croissance annuelle à compter de cette date jusqu'à ce que l'échelon maximal soit atteint;

LE tout selon les termes et conditions prévus à la Politique administrative et salariale du personnel cadre 2020-2025 de la Ville de Carignan;

Le trésorier certifie que des crédits sont disponibles relativement au(x) dépense(s) et engagement(s) susmentionné(s) aux postes budgétaires 02-140-00-141 et 02-610-00-141 sous réserve d'un transfert provenant du poste 02-190-00-999.

21-04-145

5.10 Autorisation de paiement - Prime de remplacement temporaire - Directeur général adjoint et directeur des services extérieurs

CONSIDÉRANT la vacance au poste de directeur général depuis le 15 mars 2021;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par la conseillère Stéphanie Lefebvre, appuyé par la conseillère Diane Morneau et résolu à l'unanimité :

D'AUTORISER le paiement d'une prime forfaitaire de 15 % du salaire hebdomadaire versé au directeur général adjoint - services de soutien à l'administration et trésorier ainsi qu'au directeur des services extérieurs;

QUE cette prime soit rétroactive au 15 mars 2021;

QUE la prime soit calculée hebdomadairement sur la période où le poste de directeur général n'est pas pourvu de façon permanente;

Le trésorier certifie que des crédits sont disponibles relativement au(x) dépense(s) et engagement(s) susmentionné(s) aux postes budgétaires 02-130-50-141 et 02-310-00-141 sous réserve d'un transfert provenant du poste 01-233-12-000.

21-04-146

5.11 Embauche - Commis à l'accueil et secrétaire

CONSIDÉRANT les recommandations de Élaine Magnan directrice des communications, relations publiques et citoyennes;

INITIALES DU MAIRE

DM

INITIALES DU GREFFIER

ÉP

No de résolution

Carignan

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par la conseillère Édith Labrosse, appuyé par la conseillère Stéphanie Lefebvre et résolu à l'unanimité :

D'EMBAUCHER madame Joanie Chagnon à titre de commis à l'accueil et secrétaire;

QUE cette embauche soit effective à partir du 20 avril 2021;

LE tout selon les termes et conditions prévus à la convention collective régissant les employés membres du Syndicat canadien de la fonction publique – Section locale 3508;

Le trésorier certifie que des crédits sont disponibles relativement au(x) dépense(s) et engagement(s) susmentionné(s) au poste budgétaire 02-130-30-151.

6 FINANCES

21-04-147

6.1 Déboursés du mois - Mars 2021

Il est proposé par le conseiller Daniel St-Jean, appuyé par la conseillère Diane Morneau et résolu à l'unanimité :

D'AUTORISER le paiement des comptes du mois de mars 2021 pour un montant de 42 140,07 $;

DE ratifier les chèques émis durant la période du mois de mars 2021, présentés sur la liste des déboursés déjà approuvés pour un montant de 1 750 174,28 $;

Le trésorier certifie que des crédits sont disponibles relativement au(x) dépense(s) et engagement(s) susmentionné(s).

6.2 Dépôt - Liste des commandes - Mars 2021

Le conseil municipal de Carignan prend acte du dépôt par le trésorier de la liste des commandes mensuelles du 15 février 2021 au 21 mars 2021.

21-04-148

6.3 Octroi de contrat - Matériel informatique et de diffusion - Nouvel hôtel de ville - 16 149,13 $

CONSIDÉRANT l'offre de service de la firme SSinfo afin d'obtenir le prix pour du matériel informatique et de diffusion;

EN CONSÉQUENCE :

INITIALES DU MAIRE

DM

INITIALES DU GREFFIER

EP

No de résolution

Carignan

Il est proposé par la conseillère Diane Morneau, appuyé par le conseiller Daniel St-Jean et résolu à l'unanimité :

D'OCTROYER le contrat pour l'achat de matériel informatique et de diffusion à l'entreprise SSinfo pour un montant de 16 149,13 $ taxes incluses;

Le trésorier certifie que des crédits sont disponibles relativement au(x) dépense(s) et engagement(s) susmentionné(s) aux postes budgétaires 22-200-12-726, 22-200-13-726 et 22-210-03-726.

7 TRAVAUX PUBLICS

21-04-149

7.1 Modification de la résolution 20-09-335 - Autorisation aménagement - Parc des Îles

CONSIDÉRANT le besoin d'aménagement du parc des Îles;

CONSIDÉRANT les recommandations du directeur des travaux publics;

CONSIDÉRANT le financement déjà disponible de 191 300 $;

CONSIDÉRANT la résolution 20-09-335;

EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par la conseillère Édith Labrosse, appuyé par la conseillère Diane Morneau et résolu à l'unanimité :

D'AUTORISER la modification de la résolution 20-09-335 afin de permettre, sans s'y limiter la fourniture et l'installation de mobilier urbain, un stationnement temporaire, des sentiers ou autre aménagement en conformité avec les plans à venir.

21-04-150

7.2 Octroi de contrat - Services de laboratoire et contrôle des matériaux - Laboratoire GS inc. - 72 606,71 $

CONSIDÉRANT que la Ville a procédé par appel d'offres sur invitation afin d'obtenir des soumissions pour les services de laboratoire et contrôle des matériaux;

CONSIDÉRANT le plus bas soumissionnaire conforme;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par le conseiller Daniel St-Jean, appuyé par le conseiller Frédéric Martineau et résolu à l'unanimité :

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU GREFFIER

No de résolution

Carignan

D'OCTROYER le contrat de services de laboratoire et contrôle des matériaux, à la firme Laboratoire GS inc. pour un montant de 72 606,71 $ taxes incluses;

D'AUTORISER une dépense de 79 687,38 $, toutes taxes comprises, soit la valeur totale du contrat de 63 150,00 $ auquel s'ajoute une somme équivalente à 10 % (6 315 $) à titre de travaux contingents, si nécessaire;

Le trésorier certifie que des crédits sont disponibles relativement au(x) dépense(s) et engagement(s) susmentionné(s) aux postes budgétaires 02-315-00-411, 03-100-00-530, 22-005-14-710, 22-005-30-710, 22-005-31-710, 22-005-32-710, 22-005-33-710, 22-190-06-726 et 22-005-35-710.

21-04-151

7.3 Octroi du contrat - Travaux de réalisation et d'installation de 5 stèles d'entrée de ville et d'un panneau directionnel - Les enseignes Perfection Inc. – 146 104,48 $

CONSIDÉRANT que la Ville a procédé par appel d'offres public afin d'obtenir des soumissions pour les travaux de réalisation et d'installation de 5 stèles d'entrée de ville et d'un panneau directionnel;

CONSIDÉRANT le plus bas soumissionnaire conforme;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par la conseillère Édith Labrosse, appuyé par le conseiller Daniel St-Jean et résolu à l'unanimité :

D'OCTROYER le contrat pour les travaux de réalisation et d'installation de 5 stèles d'entrée de ville et d'un panneau directionnel à l'entreprise Les enseignes Perfection Inc. au montant de 146 104,48 $, taxes incluses;

D'AUTORISER une dépense de 160 714,93 $, toutes taxes comprises, soit la valeur totale du contrat de 146 104,48 $ auquel s'ajoute une somme équivalente à 10 % (14 610, 45 $) à titre de travaux contingents, si nécessaire;

Le trésorier certifie que des crédits sont disponibles relativement au(x) dépense(s) et engagement(s) susmentionné(s) aux postes budgétaires 22-190-05-726, 22-190-06-726 et 22-210-09-726.

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU GREFFIER

No de résolution

21-04-152

7.4 Octroi de contrat - Acquisition d'un tracteur utilitaire 60HP et accessoires - Centre agricole J.L.D. Inc. - 138 897,85 $

CONSIDÉRANT que la Ville a procédé par appel d'offres public afin d'obtenir des soumissions pour l'acquisition d'un tracteur utilitaire de 60 HP et accessoires;

CONSIDÉRANT le plus bas soumissionnaire conforme;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par le conseiller Daniel St-Jean, appuyé par la conseillère Stéphanie Lefebvre et résolu à l'unanimité :

D'OCTROYER le contrat d'acquisition d'un tracteur utilitaire de 60 HP et accessoires, à l'entreprise Centre agricole J.L.D. Inc. pour un montant de 138 897,95 $ taxes incluses;

Le trésorier certifie que des crédits sont disponibles relativement au(x) dépense(s) et engagement(s) susmentionné(s) au poste budgétaire 22-210-02-725.

21-04-153

7.5 Octroi de contrat - Réaménagement de l'intersection du chemin de la Carrière et de la route 112 - Eurovia Québec Construction inc. - 759 169,27 $

CONSIDÉRANT que la Ville a procédé par appel d'offres public afin d'obtenir des soumissions pour la réalisation des travaux de réaménagement de l'intersection du chemin de la Carrière et de la route 112;

CONSIDÉRANT le plus bas soumissionnaire conforme;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par la conseillère Stéphanie Lefebvre, appuyé par la conseillère Diane Morneau et résolu à l'unanimité :

D'OCTROYER le contrat de la réalisation des travaux de réaménagement de l'intersection du chemin de la Carrière et de la route 112, à l'entreprise Eurovia Québec Construction inc. pour un montant de 759 169,27 $ taxes incluses;

D'AUTORISER une dépense de 911 003,12 $, toutes taxes comprises, soit la valeur totale du contrat de 759 169,27 $ auquel s'ajoute une somme équivalente à 20 % (132 058,14 $) à titre de travaux contingents, si nécessaire;

Le trésorier certifie que des crédits sont disponibles relativement au(x) dépense(s) et engagement(s) susmentionné(s) au poste budgétaire 22-005-35-710.

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU GREFFIER

No de résolution

Carignan

21-04-154

7.6 Octroi de contrat - Fourniture de mobilier urbain - Parc des Îles - Équiparc - 41 864,70 $

CONSIDÉRANT que la Ville a procédé par appel d'offres afin d'obtenir des soumissions pour la fourniture de mobilier urbain pour le parc des Îles;

CONSIDÉRANT le plus bas soumissionnaire conforme;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par le conseiller Daniel St-Jean, appuyé par la conseillère Diane Morneau et résolu à l'unanimité :

D'OCTROYER le contrat de fourniture de mobilier urbain pour le parc des Îles, à l'entreprise Équiparc pour un montant de 41 864,70 $ taxes incluses;

Le trésorier certifie que des crédits sont disponibles relativement au(x) dépense(s) et engagement(s) susmentionné(s) au poste budgétaire 03-100-00-530 sous réserve de modifier l'affectation prévue par la résolution 20-09-335.

21-04-155

7.7 Autorisation de paiement - Travaux supplémentaires – Travaux de mise aux normes de l'usine de production d'eau potable - Groupe Québeco inc. – 178 916,11 $

CONSIDÉRANT la résolution 21-02-58 octroyant le contrat à l'entreprise Groupe Québeco inc. pour les travaux de mise aux normes de l'usine de production d'eau potable;

CONSIDÉRANT la recommandation de la firme GBI;

CONSIDÉRANT les recommandations du directeur des services extérieurs;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par le conseiller Daniel St-Jean, appuyé par la conseillère Stéphanie Lefebvre et résolu à l'unanimité :

D'AUTORISER le paiement des travaux supplémentaires pour les travaux de mise aux normes de l'usine de production d'eau potable, à l'entreprise Groupe Québeco Inc. au montant de 178 916,11 $ taxes incluses;

Le trésorier certifié que des crédits sont disponibles relativement au(x) dépense(s) et engagement(s) susmentionné(s) au poste budgétaire 22-005-33-710.

INITIALES DU MAIRE

DM

EP

INITIALES DU GREFFIER

Carignan

No de résolution

21-04-156

7.8 Prolongation de contrat - Entretien des parcs et espaces verts pour deux (2) années additionnelles - Les Entreprises Eric Suchet Inc. - 40 476,83 $/année

CONSIDÉRANT la résolution 18-03-92 octroyant le contrat d'entretien des parcs et espaces verts pour 2018-2019-2020 avec deux (2) années additionnelles en option à Les Entreprises Éric Suchet inc.;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par la conseillère Diane Morneau, appuyé par le conseiller Daniel St-Jean et résolu à l'unanimité :

DE prolonger le contrat d'entretien des parcs et espaces verts pour deux (2) années additionnelles, à Les Entreprises Éric Suchet Inc. pour un montant de 40 476,83 $ taxes incluses par année pour 2021 et 2022;

Le trésorier certifie que des crédits sont disponibles relativement au(x) dépense(s) et engagement(s) susmentionné(s) aux postes budgétaires 02-701-50-519 et 02-701-50-529.

21-04-157

7.9 Octroi de mandat - Services professionnels pour la réalisation du Plan de gestion des milieux naturels - Nature-Action Québec - 22 246 $

CONSIDÉRANT que la Ville a procédé par appel d'offres gré à gré afin d'octroyer le mandat de la réalisation du Plan de gestion des milieux naturels;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par le conseiller Frédéric Martineau, appuyé par la conseillère Édith Labrosse et résolu à l'unanimité :

D'OCTROYER le mandat de la réalisation du Plan de gestion des milieux naturels à l'organisme Nature-Action Québec pour un montant de 22 246 $;

Le trésorier certifie que des crédits sont disponibles relativement au(x) dépense(s) et engagement(s) susmentionné(s) au poste budgétaire 02-470-00-419 sous réserve d'un transfert provenant du 01-233-12-000.

21-04-158

7.10 Acceptation - Bail de location - Emprise ferroviaire abandonnée - Ministère des Transports du Québec - 57,49 $

CONSIDÉRANT les résolutions 20-01-28 et 21-01-08;

INITIALES DU MAIRE

DM

EB

INITIALES DU GREFFIER

No de résolution

Carignan

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par la conseillère Stéphanie Lefebvre, appuyé par la conseillère Diane Morneau et résolu à l'unanimité :

D'ACCEPTER le bail de location de l'emprise ferroviaire abandonnée de la part du ministère des Transports du Québec au montant de 57,49 $;

DE mandater un notaire aux frais de la Ville pour préparer la signature du bail de location;

D'AUTORISER le maire ou en son absence, la mairesse suppléante et la greffière à signer pour et au nom de la Ville, le bail de location de l'emprise ferroviaire abandonnée et à poser tout geste ou signer tout document nécessaire ou utile afin de donner effet à la présente résolution;

Le trésorier certifie que des crédits sont disponibles relativement au(x) dépense(s) et engagement(s) susmentionné(s) au poste budgétaire 02-310-00-511 sous réserve d'un transfert provenant du poste 02-315-00-411.

21-04-159

7.11 Autorisation - Aménagement d'un sentier polyvalent sur l'emprise ferroviaire abandonnée - 135 000 $

CONSIDÉRANT la réception du bail de location de l'emprise ferroviaire abandonnée signé de la part du ministère des Transports du Québec;

CONSIDÉRANT la recommandation du directeur des services extérieurs;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par la conseillère Diane Morneau, appuyé par le conseiller Daniel St-Jean et résolu à l'unanimité :

D'AUTORISER les travaux d'aménagement d'un sentier polyvalent permettant la déviation de la Route Verte sur l'emprise ferroviaire abandonnée au montant de 135 000 $ taxes incluses;

Le trésorier certifie que des crédits sont disponibles relativement au(x) dépense(s) et engagement(s) susmentionné(s) au poste budgétaire 03-100-00-530 sous réserve d'une appropriation du fond parc et terrain de jeux.

INITIALES DU MAIRE

OM

EP

INITIALES DU GREFFIER

No de résolution

Carignan

21-04-160

7.12 Demande d'aide financière - Programme d'aide à la voirie locale - Volet accélération - Réfection du chemin Brunelle

CONSIDÉRANT que la Ville de Carignan a pris connaissance des modalités d'application du volet Accélération du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL);

CONSIDÉRANT que les interventions visées dans la demande d'aide financière concernent des routes locales de niveau 1 et/ou 2;

CONSIDÉRANT que seuls les travaux réalisés après la date figurant sur la lettre d'annonce sont admissibles à une aide financière;

CONSIDÉRANT que la Ville de Carignan s'engage à obtenir le financement nécessaire à la réalisation de l'ensemble du projet, incluant la part du Ministère;

CONSIDÉRANT que la Ville de Carignan choisit d'établir la source de calcul de l'aide financière selon l'option suivante :

- l'estimation détaillée du coût des travaux;

CONSIDÉRANT que la chargée de projet de la Ville de Carignan, Mme Jessica Marion agit à titre de représentant de cette dernière auprès du Ministère dans le cadre de ce dossier;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par la conseillère Stéphanie Lefebvre, appuyé par la conseillère Édith Labrosse et résolu à l'unanimité :

QUE le Conseil de la Ville de Carignan autorise la présentation d'une demande d'aide financière pour les travaux admissibles au Programme d'aide à la voirie locale;

QUE le Conseil de la Ville de Carignan confirme son engagement à faire réaliser les travaux de réfection du chemin Brunelle selon les modalités d'application en vigueur et reconnaît qu'en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée.

21-04-161

7.13 Embauche - Journalier surnuméraire - Travaux publics

CONSIDÉRANT les recommandations de monsieur Martin Poirier, directeur des travaux publics;

EN CONSÉQUENCE :

INITIALES DU MAIRE

OM

GP

INITIALES DU GREFFIER

No de résolution

Carignan

Il est proposé par la conseillère Diane Morneau, appuyé par la conseillère Édith Labrosse et résolu à l'unanimité :

D'EMBAUCHER monsieur Mario Poupart à titre de journalier surnuméraire aux travaux publics;

QUE cette embauche soit effective à compter du 19 avril 2021;

LE tout selon les termes et conditions prévus à la convention collective régissant les employés membres du Syndicat canadien de la fonction publique – Section locale 3508;

Le trésorier certifie que des crédits sont disponibles relativement au(x) dépense(s) et engagement(s) susmentionné(s) au poste budgétaire 02-310-00-181.

21-04-162 **7.14 Embauche - Journalier saisonnier - Travaux publics**

CONSIDÉRANT les recommandations de monsieur Martin Poirier, directeur des travaux publics;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par la conseillère Anne Poussard, appuyé par la conseillère Édith Labrosse et résolu à l'unanimité :

D'EMBAUCHER monsieur Maxime Desmarais à titre de journalier saisonnier aux travaux publics;

QUE cette embauche soit effective à compter du 26 avril 2021;

LE tout selon les termes et conditions prévus à la convention collective régissant les employés membres du Syndicat canadien de la fonction publique – Section locale 3508;

Le trésorier certifie que des crédits sont disponibles relativement au(x) dépense(s) et engagement(s) susmentionné(s) au poste budgétaire 02-310-00-151.

8 URBANISME ET ENVIRONNEMENT

21-04-163 **8.1 Demande de dérogation mineure 2021-008 – Lot 6 264 976 – 120, rue Jeanne-Servignan**

CONSIDÉRANT que cette demande de dérogation mineure aurait pour effet de rendre réputée conforme la superficie habitable située en-dessous de la galerie arrière de la résidence, alors que le règlement de zonage en vigueur permet seulement une chambre froide;

INITIALES DU MAIRE

om

EP

INITIALES DU GREFFIER

No de résolution

Carignan

CONSIDÉRANT que le refus de la demande de dérogation mineure empêcherait la construction neuve d'être réputée conforme sur le certificat de localisation de la propriété, effectué suite au parachèvement des travaux;

CONSIDÉRANT que la demande de dérogation mineure ne cause aucun préjudice aux voisins;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par le conseiller Daniel St-Jean, appuyé par le conseiller Frédéric Martineau et résolu à l'unanimité :

D'ACCORDER la demande de dérogation mineure ayant pour effet de rendre réputée conforme la superficie habitable située en-dessous de la galerie arrière de la résidence, alors que le règlement de zonage en vigueur permet seulement une chambre froide pour la propriété sise au 120, rue Jeanne-Servignan, soit le lot 6 264 976.

21-04-164

8.2 Demande de dérogation mineure 2021-009 – Lot 6 405 150 – 214, rue de l'Aigle

CONSIDÉRANT que cette demande de dérogation mineure aurait pour effet de rendre réputée conforme la construction d'un bâtiment multifamilial jumelé en deux phases, alors que le règlement de zonage en vigueur exige que la construction de deux bâtiments jumelés doive se faire simultanément;

CONSIDÉRANT que le refus de la demande de dérogation mineure pourrait avoir des impacts financiers pour les propriétaires et promoteurs du projet;

CONSIDÉRANT que l'échéancier des travaux s'échelonnera sur une plus longue période si la demande de dérogation mineure n'est pas acceptée;

CONSIDÉRANT que la demande de dérogation mineure ne cause aucun préjudice aux voisins;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par le conseiller Frédéric Martineau, appuyé par la conseillère Édith Labrosse et résolu à l'unanimité :

D'ACCORDER la dérogation mineure ayant pour effet de rendre réputée conforme la construction d'un bâtiment multifamilial jumelé en deux phases, alors que le règlement de zonage en vigueur exige que la construction de deux bâtiments jumelés doive se faire simultanément et ce, pour la propriété sise au 214, rue de l'Aigle soit le lot 6 405 150.

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU GREFFIER

No de résolution

Carignan

21-04-165

8.3 Demande PIIA 2021-006 – Lot 5 990 109 – 2379, chemin de Chambly

CONSIDÉRANT la demande de PIIA concernant le projet d'affichage pour l'un des commerçants du bâtiment A (Dollorama), sur le lot 5 990 109 situé au 2379, chemin de Chambly;

CONSIDÉRANT que l'ajout du fond de profilé de métal vert foncé permet de bien encadrer le nom du commerçant;

CONSIDÉRANT que le concept permet également au nom et au logo du commerçant d'être plus facilement perceptible en raison du contraste créé par les deux couleurs (jaune sur fond vert);

CONSIDÉRANT qu'une partie de l'acrylique est conservée à la gauche de l'enseigne;

CONSIDÉRANT que le matériau d'acier ondulé est utilisé sur les élévations de droite et de gauche du bâtiment;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par le conseiller Frédéric Martineau, appuyé par le conseiller Daniel St-Jean et résolu à l'unanimité :

D'APPROUVER le projet d'affichage pour l'un des commerçants du bâtiment A (Dollorama), sur le lot 5 990 109 situé au 2379, chemin de Chambly.

21-04-166

8.4 Demande de modification du schéma d'aménagement de la MRC de La Vallée-du-Richelieu - Zone de conservation

CONSIDÉRANT que la pointe nord de l'île aux Lièvres est présentement divisée en deux zones où les affectations CONS1-85 et CONS2-86 s'appliquent;

CONSIDÉRANT que l'usage résidentiel de faible densité est présentement autorisé dans l'affectation CONS2-86;

CONSIDÉRANT qu'il est opportun d'assurer la protection du milieu naturel que constitue la pointe nord de l'île aux Lièvres;

CONSIDÉRANT que le schéma d'aménagement de la MRC de La Vallée-du-Richelieu doit être modifié afin de supprimer l'affectation CONS2-86 et d'agrandir l'affectation CONS1-85;

INITIALES DU MAIRE

OM

EP

INITIALES DU GREFFIER

No de résolution

Carignan

CONSIDÉRANT qu'une modification au plan d'urbanisme et au règlement de zonage de la Ville de Carignan devra être effectuée afin de supprimer la zone MN2-U-048 et d'agrandir la zone MN1-046, en concordance au schéma d'aménagement de la MRC de La Vallée-du-Richelieu;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par le conseiller Frédéric Martineau, appuyé par la conseillère Stéphanie Lefebvre et résolu à l'unanimité :

DE demander à la MRC de La Vallée-du-Richelieu de procéder à la modification de son schéma d'aménagement afin de supprimer l'affectation CONS2-86 et d'agrandir l'affectation CONS1-85.

21-04-167

8.5 Nomination - Membres citoyens - Comité consultatif d'urbanisme (CCU)

CONSIDÉRANT qu'il y a deux membres citoyens du Comité consultatif d'urbanisme (CCU) qui ont quitté leur fonction en 2020;

CONSIDÉRANT que les deux membres citoyens doivent être remplacés;

CONSIDÉRANT l'importance de respecter la nouvelle structure du Comité consultatif d'urbanisme en référence au Règlement no 522 (2019) concernant la constitution d'un Comité consultatif d'urbanisme abrogeant et remplaçant le règlement numéro 463-A et ses amendements, adopté le 2 octobre 2019;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par le conseiller Frédéric Martineau, appuyé par le conseiller Daniel St-Jean et résolu à l'unanimité :

DE nommer monsieur Luc Laforge et madame Audrey Goudreau comme membre citoyen sur le Comité consultatif d'urbanisme (CCU) pour une période de deux (2) ans, et ce, conformément au Règlement no 522 (2019) concernant la constitution d'un Comité consultatif d'urbanisme abrogeant et remplaçant le règlement numéro 463-A et ses amendements;

QUE les nominations soient effectives à partir du 8 avril 2021.

9 SÉCURITÉ PUBLIQUE

10 LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU GREFFIER

No de résolution

Carignan

21-04-168

10.1 Demande d'aide financière - Trek Rose Trip Maroc - Citoyenne Viviane Lavoie - 300 $

Déclarant connaître la citoyenne, madame Viviane Lavoie, la conseillère Stéphanie Lefebvre se retire et ne participe pas aux délibérations;

CONSIDÉRANT la demande d'aide financière de Viviane Lavoie, citoyenne de Carignan;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par la conseillère Édith Labrosse, appuyé par le conseiller Daniel St-Jean et résolu à la majorité :

D'ACCORDER à Viviane Lavoie, une aide financière d'un montant de 300 $, dans le cadre du trek Rose Trip Maroc;

Le trésorier certifie que des crédits sont disponibles relativement au(x) dépense(s) et engagement(s) susmentionné(s) au poste budgétaire 02-110-00-999.

21-04-169

10.2 Demande d'appui - Semaine nationale du don d'organes et de tissus - 18 au 24 avril 2021

CONSIDÉRANT l'importance de sensibiliser les citoyens à la cause du don d'organes;

CONSIDÉRANT la semaine du don d'organes et de tissus organisée par Transplant Québec;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par la conseillère Stéphanie Lefebvre, appuyé par la conseillère Édith Labrosse et résolu à l'unanimité :

QUE le conseil municipal de la Ville de Carignan souligne la Semaine nationale du don d'organes et de tissus qui se tiendra du 18 au 24 avril prochain et rappelle l'importance d'un tel don;

QUE le Conseil encourage les citoyens à s'informer sur les méthodes de consentements au don d'organes et de tissus.

21-04-170

10.3 Création de poste - Animateur service de garde - Camps de jour

CONSIDÉRANT les recommandations de madame Odrée Hamel, directrice du loisir, de la culture et de la vie communautaire;

EN CONSÉQUENCE :

INITIALES DU MAIRE

OM

EP

INITIALES DU GREFFIER

No de résolution

Carignan

Il est proposé par la conseillère Édith Labrosse, appuyé par la conseillère Stéphanie Lefebvre et résolu à l'unanimité :

D'AUTORISER la création du poste d'animateur service de garde - camps de jour;

LE tout selon les termes et conditions prévus à la convention collective régissant les employés membres du Syndicat canadien de la fonction publique – Section locale 3508;

Le trésorier certifie que des crédits sont disponibles relativement au(x) dépense(s) et engagement(s) susmentionné(s) au poste budgétaire 02-701-51-181.

21-04-171

10.4 Embauche - Animatrice-chef - Camps de jour 2021

CONSIDÉRANT les recommandations de madame Odrée Hamel, directrice du loisir, de la culture et de la vie communautaire;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par la conseillère Édith Labrosse, appuyé par la conseillère Diane Morneau et résolu à l'unanimité :

D'EMBAUCHER madame Marine Gauthier au poste d'animatrice-chef pour les camps de jour pour la saison estivale 2021;

QUE cette embauche soit rétroactive au 17 mars 2021;

LE tout selon les termes et conditions prévus à la convention collective régissant les employés membres du Syndicat canadien de la fonction publique – Section locale 3508;

Le trésorier certifie que des crédits sont disponibles relativement au(x) dépense(s) et engagement(s) susmentionné(s) au poste budgétaire 02-701-51-181.

11 RÉGLEMENTATION

21-04-172

11.1 Annulation - Résolution 20-12-496 - Adoption - Règlement d'emprunt 529 (2021) autorisant des travaux de prolongement des infrastructures municipales et aménagement des rues Albani et Marie-Anne décrétant un emprunt de 2 853 500 $

CONSIDÉRANT les résolutions 20-12-474 et 20-12-496;

EN CONSÉQUENCE :

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU GREFFIER

No de résolution

Carignan

Il est proposé par le conseiller Daniel St-Jean, appuyé par le conseiller Frédéric Martineau et résolu à l'unanimité :

D'ANNULER la résolution 20-12-496 adoptant le règlement d'emprunt no 529 (2021) autorisant des travaux de prolongement des infrastructures municipales et aménagement des rues Albani et Marie-Anne décrétant une dépense et un emprunt à long terme de 2 853 500 $;

D'ARRÊTER le processus d'approbation règlementaire du règlement d'emprunt no 529 (2021) autorisant des travaux de prolongement des infrastructures municipales et aménagement des rues Albani et Marie-Anne décrétant une dépense et un emprunt à long terme de 2 853 500 $;

QU'UNE copie certifiée de la présente résolution soit transmise au ministre des Affaires municipales et de l'Habitation.

21-04-173

11.2 Avis de motion - Projet de règlement no 245 (2021) modifiant le règlement no 245 (2020) concernant les branchements et raccordements aux services publics

Le conseiller Frédéric Martineau dépose le projet de règlement et donne avis de motion, à l'effet qu'il sera présenté, pour adoption, lors d'une prochaine séance du Conseil, le projet de règlement no 245 (2021) modifiant le règlement no 245 (2020) concernant les branchements et raccordements aux services publics.

21-04-174

11.3 Avis de motion - Projet de règlement no 390 (2021) modifiant le règlement no 390 (2020) établissant les normes d'arrosage et d'utilisation de l'eau potable à l'extérieur

Le conseiller Daniel St-Jean dépose le projet de règlement et donne avis de motion, à l'effet qu'il sera présenté, pour adoption, lors d'une prochaine séance du Conseil, le projet de règlement no 390 (2021) modifiant le règlement no 390 (2020) établissant les normes d'arrosage et d'utilisation de l'eau potable à l'extérieur.

21-04-175

11.4 Avis de motion - Projet de règlement no 518 (2021) abrogeant et remplaçant le règlement no 518 (2019) concernant la démolition de bâtiments

Le conseiller Frédéric Martineau dépose le projet de règlement et donne avis de motion, à l'effet qu'il sera présenté, pour adoption, lors d'une prochaine séance du Conseil, le projet de règlement no 518 (2021) abrogeant et remplaçant le règlement no 518 (2019) concernant la démolition de bâtiments.

INITIALES DU MAIRE

am

ef

INITIALES DU GREFFIER

No de résolution

Carignan

21-04-176

11.5 Avis de motion - Projet de règlement no 537 (2021) autorisant l'acquisition de plusieurs lots pour l'implantation d'une rue et autres infrastructures municipales et décrétant une dépense et un emprunt à long terme de 1 347 400 $

Le conseiller Daniel St-Jean dépose le projet de règlement et donne avis de motion, à l'effet qu'il sera présenté, pour adoption, lors d'une prochaine séance du Conseil, le projet de règlement d'emprunt no 537 (2021) autorisant l'acquisition de plusieurs lots pour l'implantation d'une rue et autres infrastructures municipales et décrétant une dépense et un emprunt à long terme de 1 347 400 $.

21-04-177

11.6 Avis de motion - Projet de règlement no 538 (2021) autorisant le financement de l'entente relative aux coûts pour l'exécution des travaux d'infrastructures municipales décrétant une dépense de 8 229 720 $

Le conseiller Daniel St-Jean dépose le projet de règlement et donne avis de motion, à l'effet qu'il sera présenté, pour adoption, lors d'une prochaine séance du Conseil, le projet de règlement d'emprunt no 538 (2021) autorisant le financement des coûts découlant de l'entente relative à la passation et la gestion des contrats pour l'exécution des travaux d'infrastructures municipales dans la ville de Carignan décrétant une dépense et un emprunt à long terme de 8 229 720 $.

21-04-178

11.7 Adoption - Règlement no 483-15-U modifiant le règlement de zonage no 483-U (enceinte piscine résidentielle et contribution pour fins de parc)

CONSIDÉRANT que chacun des membres du conseil a reçu copie du règlement no 483-15-U modifiant le règlement de zonage no 483-U, déclare en avoir pris connaissance et renonce à sa lecture;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par le conseiller Frédéric Martineau, appuyé par le conseiller Daniel St-Jean et résolu à l'unanimité :

D'ADOPTER, pour valoir à toutes fins que de droit, le règlement no 483-15-U modifiant le règlement de zonage no 483-U.

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU GREFFIER

No de résolution

Carignan

21-04-179

11.8 Adoption - Second projet de règlement no 483-16-U modifiant le règlement de zonage no 483-U (diverses modifications)

CONSIDÉRANT que chacun des membres du conseil a reçu copie du second projet de règlement no 483-16-U modifiant le règlement de zonage no 483-U, déclare en avoir pris connaissance et renonce à sa lecture;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par le conseiller Frédéric Martineau, appuyé par le conseiller Daniel St-Jean et résolu à l'unanimité :

D'ADOPTER, pour valoir à toutes fins que de droit, le second projet de règlement no 483-16-U modifiant le règlement de zonage no 483-U.

21-04-180

11.9 Adoption - Règlement no 485-3-U modifiant le règlement des permis et certificats no 485-U (condition d'émission d'un permis de construction)

CONSIDÉRANT que chacun des membres du conseil a reçu copie du règlement no 485-3-U modifiant le règlement des permis et certificats no 485-U, déclare en avoir pris connaissance et renonce à sa lecture;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par le conseiller Frédéric Martineau, appuyé par le conseiller Daniel St-Jean et résolu à l'unanimité :

D'ADOPTER, pour valoir à toutes fins que de droit, le règlement no 485-3-U modifiant le règlement des permis et certificats no 485-U.

21-04-181

11.10 Adoption - Règlement no 508 (2021)-1 modifiant le règlement no 508 (2021) concernant le stationnement et la circulation dans les rues de la ville

CONSIDÉRANT que chacun des membres du conseil a reçu copie du règlement no 508 (2021)-1 modifiant le règlement no 508 (2021) concernant le stationnement et la circulation dans les rues de la ville, déclare en avoir pris connaissance et renonce à sa lecture;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par le conseiller Frédéric Martineau, appuyé par la conseillère Diane Morneau et résolu à l'unanimité :

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU GREFFIER

No de résolution

Carignan

D'ADOPTER, pour valoir à toutes fins que de droit, le règlement no 508 (2021)-1 modifiant le règlement no 508 (2021) concernant le stationnement et la circulation dans les rues de la ville.

21-04-182

11.11 Adoption - Règlement no 528 (2021) autorisant l'acquisition de plusieurs lots afin d'y ériger une maison des aînés et décrétant une dépense et un emprunt à long terme de 1 336 200 $ abrogeant et remplaçant le règlement 528 (2020)

CONSIDÉRANT que chacun des membres du conseil a reçu copie du règlement d'emprunt 528 (2021) autorisant l'acquisition de plusieurs lots afin d'y ériger une maison des aînés et décrétant une dépense et un emprunt à long terme de 1 336 200 $ abrogeant et remplaçant le règlement 528 (2020) autorisant l'acquisition de plusieurs lots afin d'y ériger une maison des aînés et décrétant une dépense et un emprunt à long terme de 2 683 000 $, déclare en avoir pris connaissance et renonce à sa lecture;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par le conseiller Daniel St-Jean, appuyé par la conseillère Édith Labrosse et résolu à l'unanimité :

D'ADOPTER, pour valoir à toutes fins que de droit, le règlement d'emprunt 528 (2021) autorisant l'acquisition de plusieurs lots afin d'y ériger une maison des aînés et décrétant une dépense et un emprunt à long terme de 1 336 200 $ abrogeant et remplaçant le règlement 528 (2020) autorisant l'acquisition de plusieurs lots afin d'y ériger une maison des aînés et décrétant une dépense et un emprunt à long terme de 2 683 000 $.

12 INFORMATIONS

13 DIVERS

21-04-183

14 LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par la conseillère Édith Labrosse, appuyé par la conseillère Diane Morneau et résolu à l'unanimité :

QUE la séance soit levée à 20 h 52.

Patrick Marquès
Maire

Me Ève Poulin
Greffière

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU GREFFIER

No de résolution

Carignan